

680158-2026 - Gara

Francia – Prodotti di plastica – Production de la gamme cosmétique Dax et Terra : fournitures des contenants et fabrication de produits

OJ S 191/2026 02/10/2026

Bando di gara o di concessione – regime ordinario

Forniture

1. Committente

1.1. Committente

Nome ufficiale: Ville de Dax

E-mail: commande.publique@grand-dax.fr

Forma giuridica del committente: Autorità locale

Attività dell'amministrazione aggiudicatrice: Servizi generali delle amministrazioni pubbliche

2. Procedura

2.1. Procedura

Titolo: Production de la gamme cosmétique Dax et Terra : fournitures des contenants et fabrication de produits

Descrizione: Le présent accord-cadre a pour objet la fourniture des contenants et la production des produits cosmétiques « Dax et Terra ».

Identificativo della procedura: 698d8b77-fbcd-4efc-a24d-420d69ac2778

Identificativo interno: 26DX093

Tipo di procedura: Aperta

La procedura è accelerata: no

Caratteristiche principali della procedura: La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique

2.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Forniture

Classificazione principale (cpv): 19520000 Prodotti di plastica

Classificazione aggiuntiva (cpv): 33711500 Preparati per la cura della pelle

2.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Landes (FRI13)

Paese: Francia

2.1.3. Valore

Valore massimo dell'accordo quadro: 600 000,00 EUR

2.1.4. Informazioni generali

Questa procedura sarà indetta nuovamente.

Informazioni supplementari: L'accord-cadre est passé pour un montant maximum par lot et par période en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique. Le pouvoir adjudicateur a décidé de s'inscrire dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue des prestations. A

ce titre, le pouvoir adjudicateur et le titulaire élaboreront conjointement un plan de progrès au cours de la phase d'exécution du contrat, et ce dans les conditions définies au CCP. Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental et social dont le détail est indiqué dans le CCP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges. Chaque titulaire concerné devra mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour respecter ces objectifs de développement durable dans le cadre de l'exécution des prestations. Pour chiffrer leur offre, les candidats aux lots n° 04 et 05 peuvent avoir besoin de connaître la formule des produits cosmétiques concernés par leur lot. Ces formules sont la propriété exclusive de la Ville de Dax et ne constituent pas des documents de la consultation. La demande de communication des formules accompagnée de l'attestation de confidentialité dûment complétée et signée (modèle joint en annexe du présent règlement de la consultation) doivent être transmises via le profil acheteur au plus tard dix (10) jours avant la date limite de remise des offres. Les formules ne sont ensuite communiquées, au plus tard six (6) jours avant la date limite de remise des offres, qu'aux candidats ayant satisfait à cette obligation préalable.

Base giuridica:

Direttiva 2014/24/UE

2.1.5. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Numero massimo di lotti per i quali un offerente può presentare offerte: 5

Condizioni contrattuali:

Numero massimo di lotti per i quali può essere aggiudicato un appalto a un offerente: 5

2.1.6. Motivi di esclusione

Fonti dei motivi di esclusione: Documento di gara

5. Lotto

5.1. Lotto: LOT-0001

Titolo: Lot 01 : Fourniture de tubes plastique pour cosmétique (200 ml/50ml/10ml)

Descrizione: Le présent lot a pour objet la fourniture de tubes plastique pour cosmétique (200 ml/50ml/10ml). Le présent accord-cadre est conclu pour un montant maximum de 30 000 € HT par an par soit 120 000 € HT pour la durée totale reconductions éventuelles comprises.

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois. L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois (4 ans).

Identificativo interno: 26DX093-01

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Fourniture

Classificazione principale (cpv): 19520000 Prodotti di plastica

Opzioni:

Descrizione delle opzioni: L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Landes (FRI13)

Paese: Francia

5.1.3. Durata stimata

Durata: 4 Anni

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 3

5.1.5. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 120 000,00 EUR

Valore massimo dell'accordo quadro: 120 000,00 EUR

5.1.6. Informazioni generali

Si tratta di un appalto rinnovabile

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

Progetto di appalto non finanziato con fondi UE

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

Informazioni supplementari: Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://demat-ampa.fr> Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : Le critère Prix des prestations (coefficient 50 %, soit une note sur 50 points) sera analysé au regard du montant total TTC indiqué par le candidat le détail quantitatif estimatif (DQE) valant BPU. Le critère Compréhension du contexte de la mission (coefficient 5 %, soit une note sur 5 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 1) du cadre de mémoire technique à savoir la compréhension du contexte par le candidat autour de cette nouvelle marque, du besoin de la collectivité (réactivité, quantité, ...), du fonctionnement du marché public et de la coordination entre tous les acteurs (collectivités, fournisseurs, façonneurs, ...). Le critère Qualité environnementale de l'offre (coefficient 15 %, soit une note sur 15 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 2) du cadre de mémoire technique à savoir les mesures environnementales que le candidat prévoit de mettre en œuvre dans le cadre de l'exécution de l'accord-cadre (matières premières, déchets, transport...), la naturalité et le recyclabilité des produits proposés, ainsi que d'éventuelles apports sur la stabilité des produits dans le temps. Le critère Capacité de production (coefficient 30 %, soit une note sur 30 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 3) du cadre de mémoire technique à savoir ce que prévoit le candidat pour mettre en avant les MOQ (minimum de commande) et la façon de les adapter à l'évolution de la marque (possibilité de panachage, stock intermédiaire, ...). Le détail de ses moyens humains et matériels, son expertise pour le choix des meilleures productions adaptées à la marque, sa réactivité, et ses délais optimisés d'approvisionnement, ... etc Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : financement sur fonds propres. Toute offre dont le montant total du DQE valant BPU excède le montant maximum de l'accord-cadre pour sa durée totale, reconductions éventuelles comprises (4 ans) sera déclarée irrégulière et éliminée sans possibilité de régularisation, conformément aux articles L. 2152-2 et R. 2152-1 du code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre renouvelable en raison du caractère récurrent des prestations. La prochaine consultation sera

lancée au 2ème semestre 2030 (date prévisionnelle) sous réserves des reconductions éventuelles

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Documento di gara

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Descrizione del metodo da utilizzare se la ponderazione non può essere espressa da criteri: Le critère Prix des prestations (coefficient 50 %, soit une note sur 50 points) ; Le critère Compréhension du contexte de la mission (coefficient 5 %, soit une note sur 5 points) ; Le critère Qualité environnementale de l'offre (coefficient 15 %, soit une note sur 15 points) ; Le critère Capacité de production (coefficient 30 %, soit une note sur 30 points).

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: <https://demat-ampa.fr>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://demat-ampa.fr>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Obbligo di firma elettronica qualificata o sigillo elettronico qualificato [come definiti dal regolamento (UE) n. 910/2014]

Varianti: Non consentita

Gli offerenti possono presentare più di un'offerta: Non consentita

Termine per il ricevimento delle offerte: 03/11/2026 12:00:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale

Durata durante la quale l'offerta deve rimanere valida: 6 Mesi

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: sì

Sarà utilizzato il pagamento elettronico: sì

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Accordo quadro, senza riapertura della gara

Numero massimo di partecipanti: 1

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal administratif de Pau

Informazioni sui termini per il riesame: référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1. Lotto: LOT-0002

Titolo: Lot 02 : Fourniture de pots en verre 50 ml pour cosmétique, avec bouchon sérigraphié et opercule

Descrizione: Le présent lot a pour objet la fourniture de pots en verre 50 ml et d'environ 7 ml pour cosmétique, avec bouchon sérigraphié et opercule. Le présent accord-cadre est conclu pour un montant maximum de 20 000 € HT par an par soit 80 000 € HT pour la durée totale reconductions éventuelles comprises. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois. L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois (4 ans).

Identificativo interno: 26DX093-02

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Fourniture

Classificazione principale (cpv): 19520000 Prodotti di plastica

Opzioni:

Descrizione delle opzioni: L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Landes (FRI13)

Paese: Francia

5.1.3. Durata stimata

Durata: 4 Anni

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 3

5.1.5. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 80 000,00 EUR

Valore massimo dell'accordo quadro: 80 000,00 EUR

5.1.6. Informazioni generali

Si tratta di un appalto rinnovabile

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

Progetto di appalto non finanziato con fondi UE

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

Informazioni supplementari: Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://demat-ampa.fr> Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : Le critère Prix des prestations (coefficient 50 %, soit une note sur 50 points) sera analysé au regard du montant total TTC indiqué par le candidat le détail quantitatif estimatif (DQE) valant BPU. Le critère Compréhension du contexte de la mission (coefficient 5 %, soit une note sur 5 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 1) du cadre de mémoire technique

à savoir la compréhension du contexte par le candidat autour de cette nouvelle marque, du besoin de la collectivité (réactivité, quantité, ...), du fonctionnement du marché public et de la coordination entre tous les acteurs (collectivités, fournisseurs, façonneurs, ...). Le critère Qualité environnementale de l'offre (coefficient 15 %, soit une note sur 15 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 2) du cadre de mémoire technique à savoir les mesures environnementales que le candidat prévoit de mettre en œuvre dans le cadre de l'exécution de l'accord-cadre (matières premières, déchets, transport...), la naturalité et le recyclabilité des produits proposés, ainsi que d'éventuelles apports sur la stabilité des produits dans le temps. Le critère Capacité de production (coefficient 30 %, soit une note sur 30 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 3) du cadre de mémoire technique à savoir ce que prévoit le candidat pour mettre en avant les MOQ (minimum de commande) et la façon de les adapter à l'évolution de la marque (possibilité de panachage, stock intermédiaire, ...). Le détail de ses moyens humains et matériels, son expertise pour le choix des meilleures productions adaptées à la marque, sa réactivité, et ses délais optimisés d'approvisionnement, ... etc Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : financement sur fonds propres. Toute offre dont le montant total du DQE valant BPU excède le montant maximum de l'accord-cadre pour sa durée totale, reconductions éventuelles comprises (4 ans) sera déclarée irrégulière et éliminée sans possibilité de régularisation, conformément aux articles L. 2152-2 et R. 2152-1 du code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre renouvelable en raison du caractère récurrent des prestations. La prochaine consultation sera lancée au 2ème semestre 2030 (date prévisionnelle) sous réserves des reconductions éventuelles

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Documento di gara

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Descrizione del metodo da utilizzare se la ponderazione non può essere espressa da criteri: Le critère Prix des prestations (coefficient 50 %, soit une note sur 50 points) ; Le critère Compréhension du contexte de la mission (coefficient 5 %, soit une note sur 5 points) ; Le critère Qualité environnementale de l'offre (coefficient 15 %, soit une note sur 15 points) ; Le critère Capacité de production (coefficient 30 %, soit une note sur 30 points).

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: <https://demat-ampa.fr>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://demat-ampa.fr>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Obbligo di firma elettronica qualificata o sigillo elettronico qualificato [come definiti dal regolamento (UE) n. 910/2014]

Varianti: Non consentita

Gli offerenti possono presentare più di un'offerta: Non consentita

Termine per il ricevimento delle offerte: 03/11/2026 12:00:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale

Durata durante la quale l'offerta deve rimanere valida: 6 Mesi

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Fatturazione elettronica: Obbligatoria
Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: sì
Sarà utilizzato il pagamento elettronico: sì

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Accordo quadro, senza riapertura della gara
Numero massimo di partecipanti: 1

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal administratif de Pau
Informazioni sui termini per il riesame: référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1. Lotto: LOT-0003

Titolo: Lot 03 : Fourniture de doypack pour cosmétique, avec bouchon visseur latéral (600ml/ 300ml/100ml)

Descrizione: Le présent lot a pour objet la fourniture de doypack pour cosmétique, avec bouchon visseur latéral (600ml/ 300ml/100ml). Le présent accord-cadre est conclu pour un montant maximum de 10 000 € HT par an par soit 40 000 € HT pour la durée totale reconductions éventuelles comprises. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois. L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois (4 ans).

Identificativo interno: 26DX093-03

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Forniture

Classificazione principale (cpv): 33791000 Articoli di vetro per uso igienico

Opzioni:

Descrizione delle opzioni: L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Landes (FRI13)

Paese: Francia

5.1.3. Durata stimata

Durata: 4 Anni

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 3

5.1.5. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 40 000,00 EUR

Valore massimo dell'accordo quadro: 40 000,00 EUR

5.1.6. Informazioni generali

Si tratta di un appalto rinnovabile

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

Progetto di appalto non finanziato con fondi UE

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

Informazioni supplementari: Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://demat-ampa.fr> Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : Le critère Prix des prestations (coefficient 50 %, soit une note sur 50 points) sera analysé au regard du montant total TTC indiqué par le candidat le détail quantitatif estimatif (DQE) valant BPU. Le critère Compréhension du contexte de la mission (coefficient 5 %, soit une note sur 5 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 1) du cadre de mémoire technique à savoir la compréhension du contexte par le candidat autour de cette nouvelle marque, du besoin de la collectivité (réactivité, quantité, ...), du fonctionnement du marché public et de la coordination entre tous les acteurs (collectivités, fournisseurs, façonneurs, ...). Le critère Qualité environnementale de l'offre (coefficient 15 %, soit une note sur 15 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 2) du cadre de mémoire technique à savoir les mesures environnementales que le candidat prévoit de mettre en œuvre dans le cadre de l'exécution de l'accord-cadre (matières premières, déchets, transport...), la naturalité et le recyclabilité des produits proposés, ainsi que d'éventuelles apports sur la stabilité des produits dans le temps. Le critère Capacité de production (coefficient 30 %, soit une note sur 30 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 3) du cadre de mémoire technique à savoir ce que prévoit le candidat pour mettre en avant les MOQ (minimum de commande) et la façon de les adapter à l'évolution de la marque (possibilité de panachage, stock intermédiaire, ...). Le détail de ses moyens humains et matériels, son expertise pour le choix des meilleures productions adaptées à la marque, sa réactivité, et ses délais optimisés d'approvisionnement, ... etc Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : financement sur fonds propres. Toute offre dont le montant total du DQE valant BPU excède le montant maximum de l'accord-cadre pour sa durée totale, reconductions éventuelles comprises (4 ans) sera déclarée irrégulière et éliminée sans possibilité de régularisation, conformément aux articles L. 2152-2 et R. 2152-1 du code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre renouvelable en raison du caractère récurrent des prestations. La prochaine consultation sera lancée au 2ème semestre 2030 (date prévisionnelle) sous réserves des reconductions éventuelles

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Documento di gara

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Descrizione del metodo da utilizzare se la ponderazione non può essere espressa da criteri:

Le critère Prix des prestations (coefficient 50 %, soit une note sur 50 points) ; Le critère

Compréhension du contexte de la mission (coefficient 5 %, soit une note sur 5 points) ; Le critère Qualité environnementale de l'offre (coefficient 15 %, soit une note sur 15 points) ; Le critère Capacité de production (coefficient 30 %, soit une note sur 30 points).

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: <https://demat-ampa.fr>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://demat-ampa.fr>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Obbligo di firma elettronica qualificata o sigillo elettronico qualificato [come definiti dal regolamento (UE) n. 910/2014]

Varianti: Non consentita

Gli offerenti possono presentare più di un'offerta: Non consentita

Termine per il ricevimento delle offerte: 03/11/2026 12:00:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale

Durata durante la quale l'offerta deve rimanere valida: 6 Mesi

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: sì

Sarà utilizzato il pagamento elettronico: sì

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Accordo quadro, senza riapertura della gara

Numero massimo di partecipanti: 1

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal administratif de Pau

Informazioni sui termini per il riesame: référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1. Lotto: LOT-0004

Titolo: Lot 04 : Production de la gamme cosmétiques DAX et Terra, son développement et sa sécurisation réglementaire

Descrizione: Le présent lot a pour objet la production de la gamme cosmétiques DAX et Terra, son développement et sa sécurisation réglementaire . Le présent accord-cadre est conclu pour un montant maximum de 70 000 € HT par an par soit 280 000 € HT pour la durée totale reconductions éventuelles comprises. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois. L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat. L'accord-

cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois (4 ans).
Identificativo interno: 26DX093-04

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Forniture

Classificazione principale (cpv): 33711500 Preparati per la cura della pelle

Opzioni:

Descrizione delle opzioni: L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Landes (FRI13)

Paese: Francia

5.1.3. Durata stimata

Durata: 4 Anni

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 3

5.1.5. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 280 000,00 EUR

Valore massimo dell'accordo quadro: 280 000,00 EUR

5.1.6. Informazioni generali

Si tratta di un appalto rinnovabile

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

Progetto di appalto non finanziato con fondi UE

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

Informazioni supplementari: Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://demat-ampa.fr> Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : Le critère Prix des prestations (coefficient 40 %, soit une note sur 40 points) sera analysé au regard du montant total TTC indiqué par le candidat le détail quantitatif estimatif (DQE) valant BPU. Le critère Qualité de la démarche de mise en conformité réglementaire (coefficient 10 %, soit une note sur 10 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 1) du cadre de mémoire technique à savoir la méthodologie appliquée pour l'actualisation réglementaire des formules existantes, et notamment les délais, les étapes de visas, les tests en laboratoire et éventuellement en production. Le candidat précisera comment il pourra rester au plus près de la formule existante et de l'esprit de la marque. Le critère Qualité de la démarche de lancement d'un nouveau produit (coefficient 10 %, soit une note sur 10 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 2) du cadre de mémoire technique à savoir la méthodologie appliquée pour la création de nouvelles formules, et notamment les délais, les étapes de

visas, les tests en laboratoire et éventuellement en production. Le critère Suivi qualité et suivi client (coefficient 10 %, soit une note sur 10 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 3) du cadre de mémoire technique à savoir la façon dont le candidat gère les demandes de la collectivité et de communiquer en amont et pendant les commandes en cours. Il identifiera ses intervenants, leur coordination, et veillera notamment à assurer une réponse fiable permettant de prendre les meilleures décisions. Le critère Qualité environnementale de l'offre (coefficient 10 %, soit une note sur 10 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 4) du cadre de mémoire technique à savoir les mesures environnementales que le candidat prévoit de mettre en œuvre dans le cadre de l'exécution de l'accord-cadre (matières premières, déchets, transport...). Le critère Capacité de production (coefficient 20 %, soit une note sur 20 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 5) du cadre de mémoire technique à savoir ce que prévoit le candidat pour mettre en avant les MOQ (minimum de commande) et la façon de les adapter à l'évolution de la marque, ainsi que ses moyens humains et matériels. Il mettra en avant son expertise pour le choix des meilleures productions adaptées au besoin de la collectivité, les étapes de visa et ses délais de livraison. Il précisera également le process de retrait des matières premières auprès de la ville de Dax selon les conditions d'utilisation fixées dans le CCP. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : financement sur fonds propres. Toute offre dont le montant total du DQE valant BPU excède le montant maximum de l'accord-cadre pour sa durée totale, reconductions éventuelles comprises (4 ans) sera déclarée irrégulière et éliminée sans possibilité de régularisation, conformément aux articles L. 2152-2 et R. 2152-1 du code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre renouvelable en raison du caractère récurrent des prestations. La prochaine consultation sera lancée au 2ème semestre 2030 (date prévisionnelle) sous réserves des reconductions éventuelles

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Documento di gara

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Descrizione del metodo da utilizzare se la ponderazione non può essere espressa da criteri: Le critère Prix des prestations (coefficient 40 %, soit une note sur 40 points) ; Le critère Qualité de la démarche de mise en conformité réglementaire (coefficient 10 %, soit une note sur 10 points) ; Le critère Qualité de la démarche de lancement d'un nouveau produit (coefficient 10 %, soit une note sur 10 points) ; Le critère Suivi qualité et suivi client (coefficient 10 %, soit une note sur 10 points) ; Le critère Qualité environnementale de l'offre (coefficient 10 %, soit une note sur 10 points) ; Le critère Capacité de production (coefficient 20 %, soit une note sur 20 points).

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: <https://demat-ampa.fr>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://demat-ampa.fr>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Obbligo di firma elettronica qualificata o sigillo elettronico qualificato [come definiti dal regolamento (UE) n. 910/2014]

Varianti: Non consentita

Gli offerenti possono presentare più di un'offerta: Non consentita

Termine per il ricevimento delle offerte: 03/11/2026 12:00:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale

Durata durante la quale l'offerta deve rimanere valida: 6 Mesi

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: sì

Sarà utilizzato il pagamento elettronico: sì

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Accordo quadro, senza riapertura della gara

Numero massimo di partecipanti: 1

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal administratif de Pau

Informazioni sui termini per il riesame: référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1. Lotto: LOT-0005

Titolo: Lot 05 : Fourniture et production de brumisateurs d'eau thermale

Descrizione: Le présent lot a pour objet la fourniture et production de brumisateurs d'eau thermale. Le présent accord-cadre est conclu pour un montant maximum de 20 000 € HT par an par soit 80 000 € HT pour la durée totale reconductions éventuelles comprises. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois. L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois (4 ans).

Identificativo interno: 26DX093-05

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Forniture

Classificazione principale (cpv): 33711500 Preparati per la cura della pelle

Opzioni:

Descrizione delle opzioni: L'accord-cadre est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Landes (FRI13)

Paese: Francia

5.1.3. Durata stimata

Durata: 4 Anni

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 3

5.1.5. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 80 000,00 EUR

Valore massimo dell'accordo quadro: 80 000,00 EUR

5.1.6. Informazioni generali

Si tratta di un appalto renouvelable

Partecipazione riservata:

La participation n'est pas réservée.

Projet de marché non financé par des fonds UE

L'appalto est soumis à l'accord sur les marchés publics (AAP): oui

Informations supplémentaires: Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://demat-ampa.fr> Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : Le critère Prix des prestations (coefficient 40 %, soit une note sur 40 points) sera analysé au regard du montant total TTC indiqué par le candidat le détail quantitatif estimatif (DQE) valant BPU. Le critère Qualité de la démarche de mise en conformité réglementaire (coefficient 10 %, soit une note sur 10 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 1) du cadre de mémoire technique à savoir la méthodologie appliquée pour l'actualisation réglementaire des formules existantes, et notamment les délais, les étapes de visas, les tests en laboratoire et éventuellement en production. Le candidat précisera comment il pourra rester au plus près de la formule existante et de l'esprit de la marque. Le critère Qualité de la démarche de lancement d'un nouveau produit (coefficient 10 %, soit une note sur 10 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 2) du cadre de mémoire technique à savoir la méthodologie appliquée pour la création de nouvelles formules, et notamment les délais, les étapes de visas, les tests en laboratoire et éventuellement en production. Le critère Suivi qualité et suivi client (coefficient 10 %, soit une note sur 10 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 3) du cadre de mémoire technique à savoir la façon dont le candidat gère les demandes de la collectivité et de communiquer en amont et pendant les commandes en cours. Il identifiera ses intervenants, leur coordination, et veillera notamment à assurer une réponse fiable permettant de prendre les meilleures décisions. Le critère Qualité environnementale de l'offre (coefficient 10 %, soit une note sur 10 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 4) du cadre de mémoire technique à savoir les mesures environnementales que le candidat prévoit de mettre en œuvre dans le cadre de l'exécution de l'accord-cadre (matières premières, déchets, transport...). Le critère Capacité de production (coefficient 20 %, soit une note sur 20 points) sera analysé au regard des éléments présentés en 5) du cadre de mémoire technique à savoir ce que prévoit le candidat pour mettre en avant les MOQ (minimum de commande) et la façon de les adapter à l'évolution de la marque, ainsi que ses moyens humains et matériels. Il mettra en avant son expertise pour le choix des meilleures productions adaptées au besoin de la collectivité, les étapes de visa et ses délais de livraison. Il précisera également le processus de retrait des matières premières auprès de la ville de Dax selon les conditions d'utilisation fixées dans le CCP. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : financement sur fonds propres. Toute offre dont le montant total du DQE valant BPU excède le montant maximum de l'accord-cadre pour

sa durée totale, reconductions éventuelles comprises (4 ans) sera déclarée irrégulière et éliminée sans possibilité de régularisation, conformément aux articles L. 2152-2 et R. 2152-1 du code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre renouvelable en raison du caractère récurrent des prestations. La prochaine consultation sera lancée au 2ème semestre 2030 (date prévisionnelle) sous réserves des reconductions éventuelles

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Documento di gara

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Descrizione del metodo da utilizzare se la ponderazione non può essere espressa da criteri: Le critère Prix des prestations (coefficient 40 %, soit une note sur 40 points) ; Le critère Qualité de la démarche de mise en conformité réglementaire (coefficient 10 %, soit une note sur 10 points) ; Le critère Qualité de la démarche de lancement d'un nouveau produit (coefficient 10 %, soit une note sur 10 points) ; Le critère Suivi qualité et suivi client (coefficient 10 %, soit une note sur 10 points) ; Le critère Qualité environnementale de l'offre (coefficient 10 %, soit une note sur 10 points) ; Le critère Capacité de production (coefficient 20 %, soit une note sur 20 points).

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: <https://demat-ampa.fr>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://demat-ampa.fr>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Obbligo di firma elettronica qualificata o sigillo elettronico qualificato [come definiti dal regolamento (UE) n. 910/2014]

Varianti: Non consentita

Gli offerenti possono presentare più di un'offerta: Non consentita

Termine per il ricevimento delle offerte: 03/11/2026 12:00:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale

Durata durante la quale l'offerta deve rimanere valida: 6 Mesi

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: sì

Sarà utilizzato il pagamento elettronico: sì

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Accordo quadro, senza riapertura della gara

Numero massimo di partecipanti: 1

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal administratif de Pau

Informazioni sui termini per il riesame: référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du

contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

8. Organizzazioni

8.1. ORG-0001

Nome ufficiale: Ville de Dax
Numero di registrazione: 214 000 887 00569
Indirizzo postale: Rue Saint Pierre CS 9007
Località: Dax cedex
Codice postale: 40107
Suddivisione del paese (NUTS): Landes (FRI13)
Paese: Francia
Referente: Service de la commande publique et de l'achat public
E-mail: commande.publique@grand-dax.fr
Telefono: +33558568000
Indirizzo internet: <http://www.dax.fr>
Profilo del committente: <https://demat-ampa.fr>
Ruoli di questa organizzazione:
Committente

8.1. ORG-0002

Nome ufficiale: Tribunal administratif de Pau
Numero di registrazione: 176 400 026 00017
Indirizzo postale: 50 Cours Lyautey
Località: Pau cedex
Codice postale: 64010
Suddivisione del paese (NUTS): Pyrénées-Atlantiques (FRI15)
Paese: Francia
E-mail: greffe.ta-pau@juradm.fr
Telefono: +33559849440
Indirizzo internet: <http://www.telerecours.fr>
Ruoli di questa organizzazione:
Organizzazione competente per i ricorsi

Informazioni sull'avviso

Identificativo/versione dell'avviso: fbcaf44a-ceb1-499f-a143-2d390d6baf6b - 01
Tipo di formulario: Gara
Tipo di avviso: Bando di gara o di concessione – regime ordinario
Sottotipo di avviso: 16
Data di trasmissione dell'avviso: 30/09/2026 15:47:11 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale
Lingue in cui il presente avviso è ufficialmente disponibile: francese
Numero di pubblicazione dell'avviso: 680158-2026
Numero dell'edizione della GU S: 191/2026
Data di pubblicazione: 02/10/2026